



## ENTREMONT-LE-VIEUX

# LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME... N°26 - NOVEMBRE 2020

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi & samedi : 9h-11h45



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter ce 2ème bulletin municipal dans lequel vous pourrez découvrir les sujets travaillés en ce moment par l'équipe municipale : les travaux, la rentrée scolaire, le projet de restructuration du musée, la sécurité et l'embellissement du village...

Les commissions se sont mises en place et travaillent sur leurs sujets respectifs, nous vous présenterons leurs travaux dans les prochains bulletins.

Parmi les sujets présentant un enjeu majeur pour la commune, et plus globalement pour la société dans son ensemble, se trouve la gestion de l'eau. Notre plus importante ressource provient de la Plagne qui dessert les 3/4 de la commune. Les autres sources sont fragiles, celle des Teppaz n'est plus fonctionnelle, celles de Tencovaz et de la Coche ne permettent pas d'envisager de nouvelles constructions... Face à cette fragilité, le syndicat d'alimentation en eau potable du Thiers qui gère notre réseau, ainsi que celui de Saint Pierre Savoie depuis 2013 a entrepris un important programme de travaux visant à garantir la distribution d'eau à tous. Ce maillage de réseaux va s'échelonner sur de nombreuses années. La commune seule n'aurait pas été à même de les réaliser. Au-delà des travaux sur les réseaux, il importe avant tout d'être économe dans notre consommation et de privilégier les usages nobles de cette ressource.

Autres sujets importants pour notre vie en société : le bruit et la sécurité. Cet été notre village a été joliment décoré par des bénévoles qui, nous l'espérons, nous ferons encore bénéficier de leurs talents cet hiver. L'été se préparant dès maintenant nous comptons également sur vous pour réfléchir, avec nous, et proposer des aménagements visant la sécurité dans la traversée d'Epernay et le long de la RD912.

Enfin, la vie en société nécessite du respect et de la bienveillance. L'actualité nous met face à une perte de valeurs fondamentales et nous éloigne ainsi de ce qui constitue le terreau de la Nation.

Chacun, à notre niveau, respectons ces valeurs pour que la vie soit la plus forte.

Je vous souhaite un bel automne.

**Anne LENFANT, maire d'Entremont-le-Vieux**

## Sommaire

Le mot du Maire	.....	p.1
Les travaux en cours sur la commune	.....	p.2-3
L'entretien des chemins ruraux	.....	p.3
Le déploiement de la fibre optique en Savoie	.....	p.3-4
La rentrée scolaire 2020	.....	p.4
L'adressage sur notre commune	.....	p.5
Le martelage du 8 septembre 2020	.....	p.5
Radar de comptage : analyse des données	.....	p.6
Extension et requalification du Musée	.....	p.6-7
La gestion des déchets sur la commune	.....	p.7-8
L'appel des associations	.....	p.8-9
C'était au programme...	.....	p.9-10

## LES TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

### **L'assainissement des Plan-Martin :**

Les travaux consistent à relier le village des Plan-Martin à la station d'épuration d'Epernay. Ils ont débuté le 10 Septembre et sont réalisés par l'entreprise OFFREDI Philippe pour un montant de 145 000 € HT subventionné à 80%. L'étude a été réalisée par le cabinet CEMAP.

### **La route des Rigauds :**

Un projet d'élargissement du virage en amont du village des Combes et de réfection du pont a été réalisé par le cabinet CEMAP. Les travaux pourraient être subventionnés à 40%. Les appels d'offres seront publiés avant la fin du mois de décembre 2020 pour une réalisation au printemps 2021.

### **Rénovation énergétique de l'école :**

Les travaux prévus consistent à :

- Changer l'ensemble des huisseries extérieures,
- Remplacer les radiateurs à gaz existants par des radiateurs à eau reliés à la chaufferie communale
- Installer une VMC dans l'ensemble des classes.

Une consultation a été lancée pour une réalisation durant les vacances scolaires et en particulier les vacances d'été 2021. L'estimation totale des travaux est de 187 250 € HT subventionnés à 80%.

### **Le bâtiment de La Plagne :**

Un bâtiment est prévu à La Plagne pour recevoir des WC publics, un local poubelle et un emplacement pour des informations touristiques ainsi qu'un plan de l'ensemble des itinéraires de randonnées. Les entreprises sont en cours de consultation pour des travaux prévus au printemps 2021.

L'estimation des travaux est de 61 000 € HT subventionnés à 80%.

### **Le toit de l'église :**

L'entreprise CHARDON réalise des travaux sur le toit de l'église, côté est pour un montant total de 31 870 € HT réparti comme suit :

- 11 650€ HT pour la réparation de fuites
- 20220 € HT pour la reprise de charpente

Les travaux ont débuté le lundi 14 Septembre 2020 pour s'achever avant l'hiver.

### **La croix du cimetière :**

La colonne supérieure de la croix centrale du cimetière a été déposée car la pierre, qui s'effritait, menaçait de tomber sur les tombes voisines. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BRON pour un montant de 450 € HT. La reconstruction de la colonne en pierre massive est envisagée, des contacts sont pris avec un lycée de tailleurs de pierre.

## EAU POTABLE : LES TRAVAUX DU SIAEP

Le SIAEP (Syndicat des Eaux du Thiers) effectue actuellement des travaux sur la commune afin d'améliorer la réserve en eau potable.

Un maillage du réseau est en cours de réalisation pour relier entre eux les réservoirs de La Plagne, des Monts des Rigauds, des Teppaz et des Tardys (commune de St Pierre d'Entremont). Ainsi, en fonction des besoins et des réserves l'ensemble des hameaux pourra être alimenté par ce réseau.

Un projet de jonction avec le trop plein du captage de St Pierre d'Entremont Isère est en cours d'étude. Ce dernier se situe à St-Même le Haut.

**Le calendrier prévisionnel des travaux** est le suivant :

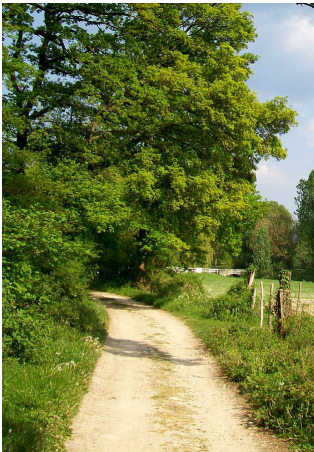
- Le réservoir des Monts des Rigauds est en cours de réalisation et sera achevé en 2021.
  - Le réservoir des Teppaz devrait débuter prochainement pour se terminer également en 2021.
- Actuellement, le hameau des Teppaz est alimenté par un tuyau aérien qui part des Gandys et relie les courriers. L'ancienne source des Teppaz est tarie.*

**Le montant des travaux** se décline de la manière suivante :

- Réservoir des Monts des Rigauds : 460 000 €
- Liaison les Monts des Rigauds vers les Rigauds : 220 000 €
- Liaison La Plagne vers les Monts des Rigauds : 220 000 €
- Liaison les Rigauds vers les Tardys : 290 000 €
- **Réservoir des Teppaz : 400 000 €**
- **Liaison les Teppaz vers les Tardys : 270 000**
- **Liaison réservoir des Teppaz au village des Teppaz : 140 000 €**



## L'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX



Les orages de la mi-août associés à de fortes pluies ont occasionné des ravinements sur certains chemins ruraux. Cela peut se produire après une longue période de sécheresse lorsque les différents renvois d'eau n'ont été ni surveillés ni entretenus.

Pour rappel, un chemin rural fait partie du domaine privé de la commune et ne représente donc pas une voie publique. La commune n'a donc pas d'obligation d'entretien les concernant.

D'une manière générale, et considérant le linéaire très important de chemins ruraux, il est demandé aux riverains de surveiller et d'entretenir les renvois d'eau (les usagers, comme les randonneurs, peuvent participer à cet entretien en dégagant les renvois d'eau à leur passage), les rigoles et de pratiquer les élagages nécessaires.

Toutefois, dans la mesure de ses moyens, la commune peut apporter ponctuellement son aide aux personnes qui ne seraient pas ou plus en mesure d'effectuer cet entretien. La création de renvois d'eau ou l'apport de matériaux, comme par exemple le goudron raboté, peuvent ainsi être parfois envisagés avec le concours des employés communaux. Chacune des éventuelles demandes devra être examinée au cas par cas.



Merci à chacun de participer à l'action collective en faisant le nécessaire pour la préservation de nos chemins.

## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN SAVOIE

**Face au développement toujours croissant de l'usage des technologies numériques, aussi bien dans la sphère économique, publique que privée, l'Internet à haut débit (ADSL - réseau cuivre), support essentiel de la transition numérique, a aujourd'hui atteint ses limites.**

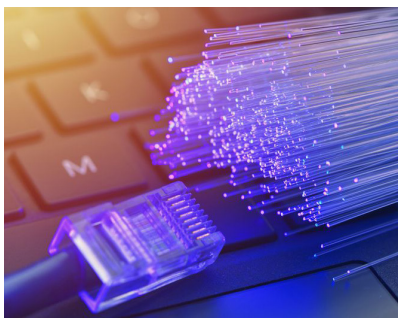
**Afin de répondre aux enjeux de compétitivité et d'aménagement du territoire, le Département de la Savoie a fait le choix, fin 2018, de recourir à une procédure dite d'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) pour le déploiement d'un réseau à très haut débit (THD) en fibre optique.**

Covage a créé une société dédiée au déploiement du réseau de fibre optique de la Savoie, sous le nom de Savoie connectée.

### Quelles zones sont concernées ?

30 des 273 communes de Savoie, situées en zone urbaine, sont prises en charge dans le cadre de l'AMII (Appel à manifestation d'intentions d'investissement) opéré par l'opérateur Orange au sein des Communautés d'agglomération de Grand Chambéry, Grand Lac et la Ville d'Albertville.

Dans le cadre de l'AMEL, l'opérateur choisi par le Département intervient sur le reste du territoire, soit un total de 243 communes. Il est ainsi chargé d'équiper 255 000 prises, notamment en zones rurales et de montagne, ce qui fait du réseau savoyard l'un des plus importants réseaux AMEL de France. Au final, la quasi-totalité du département sera couvert par la fibre optique, en utilisant en grande partie les infrastructures existantes.



### **Quel calendrier de mise en œuvre ?**

Savoie connectée s'est engagée à ouvrir à la commercialisation les 255 000 prises d'ici 5 ans, soit d'ici mi-2024, avec :

- dès la première année, le démarrage des études de terrain ;
- mi-2022, la réalisation de 50% des branchements, dont 100 000 traités prioritairement dans les zones grises de l'ADSL, c'est-à-dire les foyers et entreprises dotés d'un très faible débit Internet.

Savoie Connectée est mobilisée aux côtés du Département et des 18 intercommunalités de Savoie associées à la procédure.

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Le protocole sanitaire étant mis en place, les enfants ont repris l'école dans le calme, très contents de retrouver les copains.



44 enfants sont inscrits, répartis comme suit :

- 5 en petite section,
- 4 en moyenne section,
- 4 en grande section, dont une nouvelle élève,
- 5 en CP dont une nouvelle élève,
- 7 en CE1 dont une nouvelle élève,
- 4 en CE2,
- 5 en CM1,
- 10 en CM2 dont une nouvelle élève.

La répartition se fait sur deux classes :

- Une classe de petite section – moyenne section – grande section et CP : 18 enfants
- Une classe de CE1 – CE2 – CM1 et CM2 : 26 enfants.

L'encadrement des enfants est confié à deux enseignantes à temps plein, deux ATSEM dont une à mi-temps, une AVS et une volontaire en service civique pour 8 mois. Les services périscolaires de cantine et garderie se poursuivent. La garderie est ouverte le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h15. Un encadrant fait l'accueil du matin pour une moyenne de 4 enfants. Le soir, deux personnels surveillent 8 enfants environ.

Le midi, entre 25 et 30 enfants selon les jours prennent leur repas à la cantine. Pour appliquer le protocole sanitaire, les deux classes ne sont pas mélangées dans la salle de cantine, agrandie pour l'occasion sur l'espace de la salle du conseil, et les enfants de la classe des grands sont espacés d'un mètre les uns des autres. Trois personnes sont présentes pendant la durée du repas pour assurer le service, l'aide aux repas et la sécurité. L'organisation des journées scolaires est ainsi bien mise en place et respecte le nouveau protocole du 30 octobre 2020.

Depuis la rentrée, les élèves de la classe des grands ont travaillé autour un projet sur les champignons avec le président de la confédération européenne de mycologie méditerranéenne, habitant de Tencovaz en résidence secondaire.

Les autres projets scolaires seront déclinés en cours d'année.

## L'ADRESSAGE SUR NOTRE COMMUNE

Une adresse avec un nom de route, de chemin ou d'impasse va être créée pour chaque bâtiment d'habitation de nos hameaux. Il s'agit d'améliorer l'accès à chacun pour les services d'urgence, de secours, de courrier et de livraison mais aussi de préparer le déploiement de la fibre optique prévue dans les années à venir.

Le conseil municipal, avec la Poste comme prestataire, a choisi le système métrique comme référence. Chaque habitation sera donc numérotée en fonction de sa distance par rapport à un point « zéro ». Les numéros seront pairs à droite de la route, impairs à gauche.

Le point d'origine de la commune sera le départ de la route des Teppaz, en venant de Saint-Pierre d'Entremont. A partir de ce point, la route s'appellera assez naturellement : la route du Granier. Puis, à chaque départ de route ou de chemin menant à une ou des habitations, un nouveau point zéro est défini. Le nom des routes est par défaut défini par celui du hameau en bout de route. Pour chaque nouvel embranchement, le nom privilégié est celui figurant sur le cadastre, ou celui d'usage des habitants. Les élus ont contacté des habitants et se sont appuyés sur les anciens pour les déterminer.

La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## LE MARTELAGE A EU LIEU LE 8 SEPTEMBRE 2020



Le martelage est l'opération consistant à marquer avec le marteau forestier les arbres à abattre ou à réserver dans une coupe.

Pour chaque arbre que le garde forestier décide de désigner à l'abattage, trois marques sont réalisées :

L'une au pied de l'arbre en dessous de laquelle le bûcheron n'aura pas le droit de couper (ce qui permet par la suite de vérifier que ce sont bien les bons arbres qui ont été abattus) et deux sur le tronc à hauteur d'homme.



L'entaille est réalisée du côté « hâche » du marteau et la marque avec le côté « sceau ».

Pour les arbres que l'agent décide de conserver pour maintenir la biodiversité, un triangle est creusé dans l'écorce et interdit de fait tout abattage.

Chaque parcelle communale est martelée tous les 15 ans environ.



Le 8 septembre au matin, donc, 4 gardes forestiers et 5 élus de la commune ont participé au martelage de la section B dans la forêt communale du Gleisin.

Le lot martelé sera vendu « en bloc et sur pieds » (l'acheteur se charge de la coupe et de la sortie des bois) aux enchères lors de la vente collective organisée par l'ONF, et sous sa présidence, pour les communes des 2 départements savoyards au printemps 2021.

Ce sont 12 hectares qui ont été parcourus, avec les résultats suivants :

- 22 tiges de feuillus pour 15 m<sup>3</sup>
- 62 tiges de Sapin pour 128 m<sup>3</sup>
- 107 tiges d'Épicéa pour 261 m<sup>3</sup>

Soit un total de 191 tiges pour 404 m<sup>3</sup>. C'est un volume total houppier (ensemble des branches et rameaux) compris, ce qui correspond à 370 m<sup>3</sup> commercial tige sur écorce.

Au passage, 24 tiges ont été désignées pour être conservées pour la biodiversité, soit 2 par hectare.

## RADAR DE COMPTAGE : ANALYSE DES DONNÉES

Après le confinement, nous avons tous constaté une circulation importante s'accompagnant de nuisances sonores. Pour comprendre et estimer le trafic, la mairie a demandé aux services du département la pose d'un radar de comptage.

Celui-ci a été installé au niveau des Brancaz et l'analyse des résultats porte deux semaines, du 23 juin au 6 juillet inclus. Les deux sens de circulation ont été pris en compte :

- Épernay – Col du Granier
- Col du Granier – Épernay

### L'analyse des relevés de comptage montre :

- 1) Que les résultats sont sensiblement identiques sur les deux semaines et dans les deux sens,
- 2) Un trafic moyen de 840 véhicules légers par jour et 20 poids lourds,
- 3) Que 85% des usagers ont une vitesse inférieure à 80km/h (65 km/h en moyenne pour les véhicules légers et 52 km/h pour les poids lourds.
- 4) Un pic de circulation les week-ends : le dimanche 5 juillet a été journée la plus chargée avec 1317 véhicules au total.

En conclusion, ce n'est pas tant la vitesse qui pose problème mais le nombre de véhicules circulant sur nos routes. Cette année, ce phénomène est constaté dans toutes les régions de France. La mairie continue sa réflexion sur les solutions à apporter pour diminuer le plus possible les nuisances constatées.

## EXTENSION ET REQUALIFICATION DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES



Ouvert depuis 2002, le Musée de l'ours des cavernes met en lumière le site de la Balme à Collomb ainsi que l'ours des cavernes, animal emblématique qui a occupé cette grotte à hibernation pendant des milliers d'années. En dix-huit années de fonctionnement, le musée de l'ours des cavernes a accueilli plus de 300 000 visiteurs.

C'est l'un des 5 sites touristiques payants les plus visités de Chartreuse et l'un des 3 musées payants les plus fréquentés de Savoie avec une fréquentation annuelle qui a baissé par rapport aux premières années d'ouverture du musée mais qui se maintient aux alentours de 15 000

visiteurs annuels. Le musée se renouvelle chaque année en proposant une programmation culturelle variée s'adressant à des publics diversifiés (spectacles, expositions temporaires, événementiels, médiation).

### Naissance du projet

Mais le manque d'espace se fait considérablement sentir à la fois pour l'organisation des ateliers, proposés sous chapiteau de mai à septembre ou pour la présentation d'expositions temporaires dans l'espace d'accueil du musée. Cette nécessité d'agrandissement a été confirmée par une étude de programmation menée par le cabinet d'étude « Elan Développement » ayant préconisé dès 2007 une extension et un réaménagement des espaces du musée. Parallèlement, en presque 20 ans, les techniques audiovisuelles ont évolué et le film en 3D a vieilli. Bien qu'elle soit toujours appréciée par le public, la scénographie pourrait être complétée et modernisée.

### Ambition du projet

Aussi, la commune d'Entremont-le-Vieux a défini de nouveaux axes stratégiques pour que le Musée de l'ours des cavernes demeure en phase avec son époque et travaille à l'extension et à la requalification du musée. Le programme propose trois axes de développement : la création d'une salle d'animation et d'une salle d'exposition temporaire, la requalification de l'espace d'accueil ainsi que l'isolation du bâtiment et enfin la modernisation de la scénographie pour offrir une approche encore plus sensible, expérientielle et interactive.

## Financement et délais de réalisation

Ce projet s'inscrit dans le programme de diversification touristique « Espace Valléen destination Chartreuse 2015-2020 » porté par le Parc naturel régional de Chartreuse. Le montant prévisionnel des travaux pour l'extension et la requalification du musée est de 605 000 € H.T.

Le projet est subventionné à hauteur de 80% :

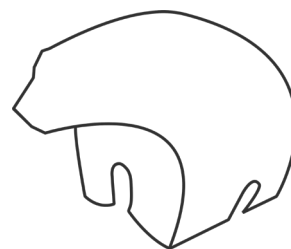
- 241 000 € de l'Europe (Fonds FEDER-POIA - Espace Valléen destination Chartreuse) ;
- 187 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (station vallée pôle nature – Espace Valléen destination Chartreuse) ;
- 56 000 € du Département de la Savoie (Plan Tourisme, dispositif Petits Sites).

La commune travaille avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie, l'Agence Alpine des Territoires et le Parc naturel régional de Chartreuse sur ce projet qui devra être achevé au 31 décembre 2022. Les consultations pour le recrutement des maîtrises d'œuvres pour le volet architectural et pour le volet scénographie-muséographie sont en cours.

## Objectifs du projet

Lieu de valorisation du patrimoine paléontologique et géologique de Chartreuse, lieu de sensibilisation à la préhistoire, le musée de l'ours des cavernes a pour objectif d'être un pôle d'animation culturelle et touristique structurant pour le territoire. Le projet d'agrandissement est l'occasion de donner un nouvel élan au musée de l'ours des cavernes pour les dix ans à venir afin qu'il maintienne son intérêt auprès du public et augmente sa fréquentation.

Le projet restera centré sur sa vocation première, à savoir la valorisation du patrimoine paléontologique et archéologique et de la thématique de l'ours des cavernes, tout en s'ouvrant davantage encore sur le territoire.



## PETIT SONDAGE AU SUJET DU MUSÉE !

**OURS**  
**CAVERNES**  
musée

Dans le cadre de l'extension et de la requalification du musée de l'ours des cavernes, le comité de pilotage du projet souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre sur l'évolution à apporter à notre musée.

Merci de prendre quelques instants pour remplir le questionnaire, anonyme bien sûr :

- soit en ligne en allant sur le site du musée ou de la mairie
- soit en version papier directement en mairie

Merci de diffuser l'information et de la transmettre aux enfants, aux anciens, aux enseignants... Vous avez jusqu'au 15 novembre 2020 pour vous exprimer.

## POUR UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Pour mémoire, cette gestion est de la compétence de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

### 1) Quelques informations utiles

Vous trouverez l'essentiel des ressources indispensables sur le site de la communauté de communes à la rubrique environnement, puis déchets :

<https://coeurdechartreuse.fr/environnement/#dechets>

#### Les ordures ménagères

Les jours de collecte sont **les mercredis pour l'ensemble des hameaux et les jeudis** pour les Rigauds, les Combes, les Perrets (côté Outheran), les Derbetemps et les Teppaz

Pendant les congés scolaires, les bacs de regroupement de la route de la Plagne, du Désert et d'Épernay (parking mairie et camping) sont relevés le lundi en plus du mercredi

## Le tri sélectif

Plusieurs points de collecte sont à votre disposition :

- A Épernay face à l'immeuble de l'OPAC et sur le parking du camping,
- Sur la route de la Plagne,
- A la station du Granier,
- Au col du Granier (le verre uniquement),
- Au Désert (sur le parking du foyer de ski de fond)



Pour le textile, un container est à votre disposition face à l'immeuble de l'OPAC.

Deux déchetteries : une à **Saint-Pierre d'Entremont (38)** et une à **Entre-Deux-Guiers**. Vous trouverez les heures d'ouverture et les matériaux acceptés pour chacune d'entre elles en suivant le lien suivant :

<https://coeurdechartreuse.fr/environnement1/decheteries/>

Pour le Le compostage, toutes les informations sont ici :

<https://coeurdechartreuse.fr/environnement1/compostage/> ou par téléphone au 04 76 66 65 24

## 2) Pour agir de manière vertueuse

Aidez-nous à maintenir une commune et une nature propre et accueillante pour nous même et pour nos visiteurs: **évitons les dépôts sauvages et les brûlages à l'air libre notamment des déchets verts, et apportons à la déchèterie tous nos encombrants et nos cartons marrons.**

Si un container est saturé, différons notre dépôt ou rendons-nous sur un autre point de collecte (après avoir fait le tour du container qui est compartimenté et parfois vide de l'autre côté).

Si nous constatons des problèmes de ramassage, prévenons la mairie, par mail de préférence.

**La qualité de notre environnement dépend de notre engagement à tous.**

## L'APPEL DES ASSOCIATIONS

### LA TOMBOLA DU SKI CLUB

**A partir des vacances de Toussaint et jusqu'à la fin des vacances de Noël, le ski club Entremont-le-Vieux organise une tombola. Les jeunes du club vont donc vous solliciter pour y participer.**

Le club n'a pas pu faire ses animations d'été et ne pourra pas organiser le repas moules/frites cet automne à cause de la crise sanitaire, ce qui représente un grand manque à gagner pour le fonctionnement de notre association.

Nous avons besoin de renflouer nos caisses afin d'aider les familles des jeunes à la pratique de ce sport qui fait partie intégrante de l'identité de la vallée. C'est pourquoi nous comptons vivement sur votre participation à cette tombola.



**Nous mettons en jeu 50 grilles de 20 cases, avec un panier garni d'une valeur de 30€ à gagner par grille ! Soit 50 lots à gagner.**

**De plus, le 3 janvier 2021, nous ferons un super tirage sur l'ensemble des cases vendues pour gagner 2 repas en formule «dégustation» au restaurant «le moulin des Chartreux» à St Pierre d'Entremont.**

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos jeunes, à qui nous aurons donné les consignes pour le respect des règles sanitaires en vigueur.

**Jérôme Lamoureux**  
**Président du Ski Club Entremont le Vieux**

*Nous remercions également nos partenaires sur cette tombola : le magasin SPAR, la boucherie Guerre, le restaurant «le moulin des Chartreux» de St Pierre d'Entremont, la Coopérative laitière d'Entremont le vieux, et Patrick Tardy vigneron à Apremont.*



## LE TÉLÉTHON 2020 SUR LA VALLÉE DES ENTREMONTS



Dans sa lettre d'ouverture pour le Téléthon 2020, Laurence TIENNOT-HERMANT Présidente de l'AFM –Téléthon écrivait :

*« Parce que vous nous donnez la force de guérir, nous avons cette année plus que jamais besoin de votre mobilisation. Le Téléthon aura bien lieu sur les chaînes de France Télévisions comme partout sur notre territoire. Bien entendu, les conditions seront peut-être à adapter en fonction du contexte sanitaire mais je tenais à vous écrire pour vous dire que, plus que jamais, alors que les victoires se multiplient, nous comptons sur votre fidélité ».*

En raison des conditions sanitaires effectivement, il n'y aura pas de manifestation au profit du téléthon sur la Vallée des Entremonts le samedi 5 décembre 2020.

Pauline et l'équipe des pompiers voulaient organiser un Concert avec des chants polyphoniques le 21 novembre à 20h à l'Église d'Entremont-le-Vieux avec tous les gestes barrières bien entendu... Mais le couvre-feu et le confinement est venu barrer la route à ce beau projet. Il n'y aura donc pas de concert pour cette année.

Nous mettons par contre à votre disposition des urnes dans les mairies d'Entremont et des 2 Saint-Pierre ainsi qu'à l'Office du Tourisme où vous pourrez déposer vos dons en chèque à l'ordre de l'AFM TELETHON (la déduction fiscale vous sera envoyée automatiquement).

Ils seront remis à l'AFM SAVOIE après le 5 décembre.

Vous trouverez également dans les commerces : des sacs à pains chez les boulangers, des sacs à vrac, des pochons ou autre TOPBAG chez SPAR et à la librairie /café les Pages Libres vendus au profit du téléthon.

A notre grand regret, nous ne pouvons pas prévoir plus à ce jour...

Merci de vous montrer généreux comme vous l'avez toujours fait, les malades, les familles et les chercheurs comptent sur vous.

Le comité d'organisation du téléthon sur la Vallée des Entremonts.

## AVIS AUX ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez transmettre une information par le biais du bulletin municipal et/ou du site de la mairie, vous pouvez vous adresser à : [communication.entremont@gmail.com](mailto:communication.entremont@gmail.com)

## C'ÉTAIT AU PROGRAMME...

### Cérémonie du 11 Novembre



Les membres du conseil municipal convient les habitants et les enfants de la commune à rendre hommage à tous les morts pour la France, et particulièrement à ceux de la Grande Guerre, lors de la cérémonie du 11 novembre à 11 heures 30 devant le monument commémoratif.

Cette cérémonie sera précédée, à 11 heures, par un hommage au sergent Simon Cartanaz, sapeur-pompier décédé le 12 janvier 2019 à Paris en service commandé. Simon étant «mort pour le service de la Nation», l'inscription de son nom sur un monument est un devoir pour la France.

La municipalité a été sollicitée par l'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) pour cette inscription. La plaque apposée sur le monument aux morts en concertation avec

l'association locale des anciens combattants et les pompiers sera dévoilée lors de cette cérémonie. Un chèque à l'œuvre des pupilles des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) sera remis à cette occasion. L'ODP a pour but d'assurer la protection matérielle et morale des Orphelins et des familles des Sapeurs-Pompiers décédés en service commandé ou non. Nous vous attendons nombreux dans le strict respect des consignes sanitaires. Le port du masque est de rigueur, les embrassades et poignées de mains proscrites, une distance de 1 mètre est à respecter.

### **Embellissement et sécurité à Entremont-le-Vieux le 12 Novembre : réunion publique annulée !**



Depuis quelques mois, des fleurs et panneaux en bois de récupération ont fleuri sur la commune grâce à la mobilisation de bénévoles et le soutien de la mairie. Le temps est venu de faire le point sur les actions menées, et d'envisager avec ceux qui le souhaitent le renouvellement des décorations pour la saison hivernale. Il sera question également de la mise en sécurité de la traversée du Bourg et d'autres tronçons sur la commune, l'éventualité d'un passage à 30 km/h et ses conséquences, la mise en place de ralentisseurs ou chicanes... Pour aboutir à un projet chiffré des aménagement souhaitables.

**La réunion publique qui était prévue à cet effet le jeudi 12 novembre 2020 à 19 heures 30 est annulée en raison des nouvelles contraintes administratives liées à la crise sanitaire.**

*Si vous souhaitez poursuivre le projet, si vous avez des idées... Merci de contacter directement Claude Chêne au 06.78.10.95.20*

## **C'EST PARTI !**

### **La vente des calendriers des sapeurs pompiers**

La tournée des calendriers débutera à partir du 11 novembre et cette année la distribution sera bien particulière. Elle s'effectuera dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire et des gestes barrières. Les pompiers porteront le masque et refuseront serrage de mains et embrassades. Merci de leur réserver un bon accueil.

### **Le pass Nordic est en prévente!**

Le pass Nordic pour la saison 2021 du 1er/10 au 17/11/2020 est en prévente sur le site :

<https://www.entremonts.fr/forfaits/achat-nordic-pass/>

Ouverture du site nordique prévue le 19/12/2020

### **Nouveau!**

Vous pouvez désormais vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : [communication.entremont@gmail.com](mailto:communication.entremont@gmail.com)



### **Mairie d'Entremont-Le-Vieux**

Le bourg  
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48  
Messagerie : [mairie@entremont-le-vieux.com](mailto:mairie@entremont-le-vieux.com)  
Site internet : [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

ENTREMONT-LE-VIEUX

### **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...**

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux  
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

**Directrice de la publication :** Anne LENFANT

**Responsable de la publication :** Laura CURIALLET

**Comité de rédaction :** Cellule communication

**Tirage :** 400 exemplaires